



Photos de Location sur plateforme Airbnb

Par **Gil44**, le **19/09/2023** à **18:08**

Bonjour,

Ma fille vient d'acquérir un bien composé de 3 logements proposés sur Airbnb.

Elle s'est inscrite sur la plateforme et mis ces logements en location de courte durée avec les photos que l'ancien propriétaire avait pris. Celui ci lui réclame une compensation financière pour l'utilisation de ces photos

Peut il lui réclamer une somme pour des photos d'un bien qui ne lui appartient plus ?

Merci

Par **Pierrepaulejean**, le **19/09/2023** à **18:31**

Bonjour (merci de relire les CGU)

Pourquoi n' a t elle pas mis en ligne des photos prises par elle ?

Les photos appartiennent à celui qui les a prises.à moins qu'il n'en cède les droits

Il suffit de modifier les annonces et de remplacer les photos

Par **Gil44**, le **20/09/2023** à **09:11**

Je pensais qu'en vendant son bien, l'ancien propriétaire qui avait confié les photos à l'agence laissait les photos à disposition.

Et d'ailleurs comment peut il prouver qu'elles lui appartiennent, des photos prises sous le même angle sont possible